

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Don de matériel au centre médical de Fougamou

**UN** geste de la ministre déléguée, Yolande Nyonda.

Félicien NDONGO  
Fougamou/Gabon

EN sa qualité de première vice-présidente du mouvement "L'Appel des Mille et Une", Yolande Nyonda – par ailleurs ministre déléguée aux Affaires étrangères – a visité le week-end écoulé le centre médical de Fougamou. Au nom de la présidente de leur mouvement, Dr Nicole Assélé. La délégation a été accueillie par l'infirmier-major, Sylvain Matapa, et la responsable du service maternité qui lui ont fait faire le tour du service de maternité. En présence du préfet, Maurice Oye Essono.

Occasion d'évaluer avec ce dernier l'état d'entretien de cette structure sanitaire qui a subi, en septembre 2018, une cure de jouvence de la part de cette association. "Maman Yoyo" était aussi porteuse d'un don composé d'un split (pour le salon VIP de l'hôpital) et des produits d'entretien et de nettoyage.

"Après la visite guidée, je note, avec satisfaction, que le centre médical de Fougamou et le bâtiment accueillant le service de maternité sont bien entretenus. Aucun signe de dégradation des travaux effectués par notre association en 2018. Je tiens, pour cela, à tresser des lauriers au personnel de santé pour les efforts fournis au quotidien de conserver l'hôpital de Fougamou dans un état de propreté permanent", a-t-elle déclaré. Non sans



Photo: Félicien Ndongo

Remise symbolique du don par Yolande Nyonda.

inviter ledit personnel à maintenir cet élan. "Nous sommes ravies de constater que ce joyau architectural est bien conservé. L'appel des Mille et Une ne s'est pas trompé en vous aidant", a-t-elle lancé. Yolande Nyonda a rendu hommage à la première Dame Sylvia Bongo-Ondimba.

Et aux femmes de Tsamba-Magosti pour leur destin particulier. Lucie Milebou-Aubusson épouse Mboussou (première femme médecin et présidente du Sénat), Germaine Nyonda née Mboumba-Mounombi (première certifiée de la localité), Lucie Soulounganga (première

parlementaire), Virginie Bakissi (première maire de Fougamou), Marie-Joséphine Ndoki (première matrone).

"L'appel des Mille et Une" a pour mission de contribuer à "l'amélioration du système de santé gabonais et de garantir le bien-être de la mère et de l'enfant".

## Rotary club Akanda: un don pour le centre médical de Ntounm

ENA  
Libreville/Gabon

C'EST un important kit hygiénique que le Centre médical de Ntounm chef-lieu du département de Komo-Mondah vient de recevoir du Rotary club Akanda. Il s'agit d'une donation constituée de désinfectants, serpillières, seaux, balais, poubelles, gants, morceaux de savon en plusieurs genres ainsi que d'autres produits de première nécessité. C'est le responsable dudit établissement de santé, Dr Eugénie Wora épouse Engone, qui a réceptionné ce don des mains de la présidente du Rotary club Akanda, Karen Ndjavé Ndjoye. En présence d'une partie du personnel. La présidente du Rotary club Akanda a défini cette action comme faisant partie des activités inscrites dans leur plan d'action, et justifié le choix du centre médical de Ntounm comme étant une structure qui œuvre pour la santé des populations. Et qu'à ce titre, on doit lui apporter, un



Photo: Antoine Essone

Les Rotariens et le personnel médical de Ntounm, la santé commence par la propreté.

tant soit peu, un soutien matériel, tout en estimant que sans doute le club Akanda pourra encore intervenir sous d'autres angles en faveur de cet établissement sanitaire départemental. Comme il fallait s'y attendre, et devant une telle générosité, Dr Eugénie Wora a exprimé la reconnaissance du personnel à l'endroit des Rotariens pour l'ensemble des produits reçus. Puis, elle a expliqué que ce don contribuera au renforcement de la propreté et de l'hygiène de ce centre médical qui en a bien besoin. Non sans inviter le Rotary club Akanda à poursuivre sa mission de bienfaisance envers ceux qui sont dans le besoin.

## Abanga-Bigne/PDG: le député Jean-Remy Nso-Amieng auprès de sa base

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY  
Libreville/Gabon

LE député du 2e siège du département de l'Abanga-Bigne (Ndjolé), Jean-Remy Nso-Amieng, accompagné de son suppléant, vient de boucler une tournée dans son fief politique. Il était question de faire le point des activités parlementaires. Des travaux de la deuxième session ordinaire qui vient de s'achever. Selon le parlementaire, 39 lois au total ont été votées à l'Assemblée nationale. "Certains de ces textes sont d'une importance capitale et doivent être bien expliqués aux populations. C'est dans ce sens qu'en ma qualité d'élue de ce siège, j'ai pensé à venir m'entretenir avec mes électeurs", a déclaré l'honorable Nso Amieng. Par les lois votées, il a cité, pêle-mêle, la révision constitutionnelle avec, entre autres, l'ajout d'un alinéa à l'ar-



Photo: DR

Jean-Remy Amieng (en blanc) lors d'un échange avec les populations de l'Abanga-Bigne.

article 13. "Désormais, en cas de vacance temporaire, le pays devra être dirigé par le président de l'Assemblée nationale, celui du Sénat et le ministre de la Défense". Les raisons de cette nouvelle disposition ont longuement été expliquées aux populations locales. Selon lui, il y a eu aussi les lois sur "la durée du travail des députés", la légalisation du mariage coutumier, etc. Non sans préciser à l'assistance que ces 39 textes de lois votés à la Représentation nationale n'entreront en vigueur qu'après promulgation par le chef de l'État.

Revenant sur les préoccupations soulevées par son électeurat, portant sur les conditions de vie et le développement de la contrée, le député a marqué son indignation à propos de comportements des uns et des autres sur la gestion des infrastructures acquises. "Le député ne viendra pas à chaque fois refaire ce qui a déjà été fait. Personne ne fera bon usage de nos biens, si ce n'est nous-mêmes", a-t-il martelé. Fort de cela, il a invité les populations à "garder à l'esprit le sens du développement" de leur département.